

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE FAUVILLERS

Réunion de la CLDR, le 03/03/2020

Réf. : FAUVILLERS\ODR 2017\06 - CLDR\20200303 CLDR programmation\Fauvillers 20200303 PV CLDR programmation.docx

Participants

CLDR : 15 participants et 13 excusés (voir liste en annexe)

Auteur : Mme Cécile Romand

FRW : Mmes Sophie Orban et Clémentine Descamps, agents de développement.

Ordre du jour

- Rapport annuel DR
- Précisions sur les projets du pilier environnemental
- Adaptation de la stratégie de développement
- Programmation des projets matériels
- Programmation des projets immatériels
- Divers

Rapport annuel de développement rural

Chaque Commune qui dispose d'un PCDR approuvé par le Gouvernement wallon et de subsides de développement rural doit établir pour le 31 mars de chaque année un rapport. L'objectif est de faire le point sur l'état d'avancement du PCDR (projets réalisés, en cours, en attente), de présenter le suivi des projets subventionnés en développement rural et le fonctionnement de ces projets terminés et d'expliquer les activités de la CLDR sur l'année précédente.

Ici, il s'agit du PCDR de 2005. Sa durée de validité étant dépassée (2015), il n'y aura pas de programmation triennale DR, vu que la Commune ne peut plus introduire de demande de convention DR.

Projets du PCDR 2005-2015 en cours

- Créer un espace de convivialité à Tintange, près de la maison de village :
Le dossier de subsidiation a été introduit ; la localisation du projet a été revue : l'aménagement se situera derrière l'ancien presbytère, suite à un échange de parcelles.
- Aménager des espaces de jeux pour petits sur la commune
Une balançoire et un toboggan ont été installés à Fauvillers, suite à la demande du CCJ.
- Aménager une PISQ près de la maison de village de Hollange
Le subside va être signé par le Ministre. Le site, en face de l'ancienne école, accueillera un espace sportif, une table de pique-nique, des jeux, un kiosque,...
- Fauvillers : aménager et sécuriser l'accès à l'étang de Oisefagne
Le subside a été confirmé. TVB débutera les travaux en mars. L'inauguration est attendue en août/septembre 2020, avant l'automne.
- Cimetière de Tintange : valoriser les anciennes croix, tombes, la plaque 14-18
Le cercle d'histoire fait le relevé des monuments de tous les cimetières.

Fondation Rurale de Wallonie
Rue de France, 19a
B - 6730 TINTIGNY

Tél: (0)63 44 02 02
semois@frw.be - www.frw.be

Bilan des projets subsidiés en DR

- Maison de village de Honville :
Les travaux sont en cours depuis le 2 mars ; ils devraient durer près d'un an. La salle a été détruite par le comité de village et le terrassement est fait par les ouvriers communaux.
- Maison de village à Strainchamps :
Le dossier se clôture au niveau administratif.
- Maison rurale à Fauvillers :
Le dossier se clôture au niveau administratif.

Initiatives communales

L'échevin fait part de quelques projets menés ou initiés en 2019, qui rejoignent les objectifs du PCDR.

- Participation au projet de hall relais agricole de Bastogne, avec Bertogne, Vaux-sur-Sûre, Sainte-ode et Tenneville : création à Bastogne d'un hall permettant la transformation de la viande, du lait et la préparation de repas pour les collectivités. La construction, située près de la Gare du Sud, est attendue en 2020.
- Amélioration de l'isolation de la toiture de la maison communale réalisée par le service travaux
- Remplacement des châssis de fenêtres et portes de la maison communale
- Un marché est en cours pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux (maison communale, CPAS). Un projet réalisé chaque année
- Adhésion au projet pluricommunal de Martelange pour l'extension de son hall sportif, au bénéfice des associations et des habitants fauvillersois.
- Démarches pour la valorisation du lavoir de Tintange, avec le PNHSFA : ce dossier avait été sélectionné dans le cadre de l'appel à projets « patrimoine insolite », mais n'a pu bénéficier des subsides (15.000€). De ce fait, ce projet a été réintroduit dans le cadre du Petit Patrimoine Populaire Wallon (7.500€) et du GAL. L'entreprise a été désignée ; les travaux seront effectués en 2020.
- Aménagements dans les écoles de Sainlez, Tintange et Fauvillers (Préau dans les 3 écoles) : les travaux à Fauvillers sont en cours.
- Dossier pour l'extension du garage communal : il se trouvera à proximité du parc à containers de Warnach. Stade : demande de permis d'urbanisme.
- ...

Activités de la CLDR

19 février 2019 : commission patrimoine : le point sur l'inventaire ; réflexion sur l'appel à projets « recensement du petit patrimoine »	6 présents et 1 excusé
28 mai 2019 : installation de la nouvelle CLDR (dans le cadre de la révision du PCDR) : présentation des membres, ROI, charte CLDR	19 présents et 8 excusés
11 juin 2019 : ROI, diagnostic partagé, enjeux	22 présents et 7 excusés
25 juin 2019 : ébauche de stratégie – enjeux prioritaires	19 présents et 10 excusés
24 septembre 2019 : résultats de la plateforme de consultation ; stratégie	20 présents et 5 excusés
15 octobre 2019 : choix des projets matériels à reprendre au PCDR	17 présents et 11 excusés
5 novembre 2019 : choix des projets immatériels à reprendre au PCDR	15 présents et 11 excusés
3 décembre 2019 : approfondissement des projets du pilier économique	16 présents et 8 excusés
21 janvier 2020 : approfondissement des projets du pilier environnemental	18 présents et 9 excusés
4 février 2020 : approfondissement des projets du pilier social	11 présents et 10 excusés
3 mars 2020 : programmation des projets en lots	15 présents et 13 excusés

Ensuite, les agents de développement proposent à la CLDR de se pencher sur les projets du PCDR de 2005 toujours en attente et non repris jusque maintenant dans le nouveau PCDR. L'objectif étant soit de les abandonner, soit de les reprendre dans le nouveau PCDR.

À abandonner :

- Créer un espace de convivialité à Hollange, près du monument aux morts = espace non pertinent
- Installer des pistes de rollers près des écoles
- Aménager une mare à Hollange
Améliorer la mare derrière l'école de Tintange
- Créer un centre de nuit pour personnes âgées

À reprendre dans le nouveau PCDR

- Installer des terrains de pétanque dans chaque village, près des locaux de rencontre
Installer un terrain de pétanque à Strainchamps
Installer un terrain de pétanque à Tintange près de la maison de village
Installer un terrain de pétanque et un espace enfants à Warnach près de la maison de village
⇒ Penser à intégrer des terrains de pétanque dans les aménagements d'espaces de convivialité.
- Intégrer les éléments suivants dans la fiche-projet relative au patrimoine :
Bodange : entretien de la chapelle St-Antoine
Burnon : entretien des croix et potales
Fauvillers : entretien des calvaires
Strainchamps : entretien des calvaires
Warnach : valoriser les calvaires
Burnon : valoriser les 4 anciens bacs
Fauvillers : valoriser l'abreuvoir près de la venelle
Fauvillers : valoriser l'ancien abreuvoir près de la place du Triangle
Entretien des murets en schiste sur Fauvillers, Strainchamps et Menufontaine
- Entretien et valoriser les bornes frontières
⇒ Un projet est en cours avec la Commune de Boulaide : les bornes en fonte seront remises en état par les ouvriers communaux. Une promenade thématique sera créée et des festivités sont prévues le 17 mai à l'attention des habitants des deux communes.
- *À la place des pistes de roller, ajouter une demande de créer un skate park à Fauvillers*

Projets du pilier environnemental

Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale

1.1. Assurer le développement convivial des villages en intégrant les recommandations du Schéma de Développement Communal

- Aménager et verduriser les cœurs de village (M + IM)
- Créer des effets de porte à l'entrée des villages
- Créer des espaces de convivialité

1.2. Protéger et valoriser les éléments du patrimoine local

- Préserver et valoriser le cadre de vie rural et le patrimoine local (IM)
- Valoriser et sauvegarder le patrimoine local (M)
- Refaire le pont de Romeldange et valoriser le site

2. Prendre des mesures ambitieuses pour la protection, la valorisation et la gestion de l'environnement

2.1. Alléger l'empreinte énergétique du territoire, en commençant par encourager des modes de consommations et de productions raisonnés

- Sensibiliser et initier aux bonnes pratiques énergétiques (IM)
- Développer un réseau de bornes de recharge pour les véhicules électriques (auto, vélo) (M)
- Mettre en place des tronçons de réseau de chaleur (M)
- Développer la production de biogaz (M)

2.2. Favoriser la biodiversité et sensibiliser au respect de la nature

- Travailler au respect de la nature (IM)
- Faire des plantations (M)

2.3. Mettre en œuvre des initiatives durables et créatives stimulant la protection des ressources, en particulier l'eau, et la gestion des déchets

- Mettre en place des actions pour lutter contre la pollution de l'eau (IM)
- Améliorer l'assainissement des eaux usées sur le territoire communal (M)
- Devenir une Commune Zéro Déchet (IM)
- Valoriser les paysages (M)

⇒ Le compte rendu était clair et ne suscite aucune question ou remarque.

Adaptation de la stratégie de développement

La stratégie repose sur les 3 piliers du développement durable ; elle reprend 7 objectifs agrémentés de mesures pour les préciser.

Pilier social

Renforcer l'accès à des services diversifiés contribuant à l'amélioration de la qualité de vie de chaque Fauvillersois(e)

- Proposer des solutions adaptées pour permettre à chacun, des enfants aux aînés, y compris les personnes moins autonomes, de rester vivre sur le territoire
- Promouvoir une politique de commune en santé

Stimuler la cohésion sociale et dynamiser le sport, la culture et les associations

- Faciliter l'accès au sport et à la culture
- Créer des coopérations au sein du milieu associatif

Organiser les mises en réseaux pour faciliter l'accès à l'information et les liens entre tous

- Améliorer la couverture et le débit du réseau de téléphonie/internet
- Encourager la communication à tous les niveaux, que ce soit entre les habitants et/ou avec les acteurs du territoire

Pilier environnemental

Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale

- Assurer le développement convivial des villages en intégrant les recommandations du Schéma de Développement Communal
- Protéger et valoriser les éléments du patrimoine local

Prendre des mesures ambitieuses pour la protection, la valorisation et la gestion de l'environnement

- Alléger l'empreinte énergétique du territoire, en commençant par encourager des modes de consommations et de productions raisonnées
- Favoriser la biodiversité et sensibiliser au respect de la nature
- Mettre en œuvre des initiatives durables et créatives stimulant la protection des ressources, en particulier l'eau, et la gestion des déchets

Pilier économique

Organiser la mobilité pour tous aux niveaux local et supra-communal

- Améliorer la sécurité routière sur tout le territoire
- Soutenir des solutions alternatives de mobilité utilitaire
- Favoriser la mobilité active pour relier chaque village de la commune

Soutenir une économie circulaire et les circuits courts

- Encourager une agriculture locale, raisonnée et proche du consommateur, en valorisant notamment les produits locaux
- Promouvoir les activités, offres commerciales alternatives et emplois locaux

Suite aux réflexions de la CLDR sur les différents projets retenus, certaines incohérences apparaissent dans la stratégie, principalement au niveau du pilier social. Les agents de développement proposent à la CLDR différentes adaptations. Celles-ci sont analysées et confirmées par la CLDR.

- L'objectif « organiser les mises en réseaux pour faciliter l'accès à l'information et les liens entre tous » sera supprimé car aucun projet n'y correspond. Le projet immatériel relatif à l'identité communale relève davantage de la cohésion sociale.
- L'objectif « stimuler la cohésion sociale et dynamiser le sport, la culture et les associations » est reformulé en « s'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants ». Il est cependant précisé que le tissu associatif n'est pas limitatif, mais un outil parmi d'autres pour la cohésion sociale.
- La mesure « mettre en place des actions pour renforcer la cohésion sociale et la communication » est ajouté à l'objectif précédent.
- Dans l'objectif « renforcer l'accès à des services diversifiés contribuant à l'amélioration de la qualité de vie de chaque Fauvillersois » :
 - o Reformulation de la première mesure en « proposer des solutions adaptées pour permettre à chacun de rester vivre sur le territoire »
 - o Reformulation : « mener des actions préventives en faveur de la santé »
 - o Ajout d'une mesure : « favoriser l'accès au logement »

Pilier Social	Pilier environnemental	Pilier économique
<p>1. Renforcer l'accès à des services diversifiés contribuant à l'amélioration de la qualité de vie de chaque Fauvillersois(e) - 10</p> <p>1.1. Proposer des solutions adaptées pour permettre à chacun de rester vivre sur le territoire – 1 M + 3 IM</p> <p>1.2. Mener des actions préventives en faveur de la santé – 1 IM</p> <p>1.3. Favoriser l'accès au logement – 4M + 1 IM</p>	<p>1. Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale - 14</p> <p>1.1. Assurer le développement convivial des villages en intégrant les recommandations du Schéma de Développement Communal – 8 M</p> <p>1.2. Protéger et valoriser les éléments du patrimoine local – 4 M + 2 IM</p>	<p>1. Organiser la mobilité pour tous aux niveaux local et supracommunal - 8</p> <p>1.1. Favoriser la mobilité active pour relier chaque village de la commune – 2 M + 2 IM</p> <p>1.2. Soutenir des solutions alternatives de mobilité utilitaire – 1 M + 2 IM</p> <p>1.3. Améliorer la sécurité routière sur tout le territoire – 1 IM</p>
<p>2. S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants. - 10</p> <p>2.1. Faciliter l'accès au sport et à la culture – 2 M + 2 IM</p> <p>2.2. Créer des coopérations au sein du milieu associatif – 3 M + 1 IM</p> <p>2.3. Mettre en place des actions pour renforcer la cohésion sociale et la communication – 2 IM</p>	<p>2. Prendre des mesures ambitieuses pour la protection, la valorisation et la gestion de l'environnement - 13</p> <p>2.1. Alléger l'empreinte énergétique du territoire, en commençant par encourager des modes de consommations et de productions raisonnée – 4 M + 1 IM</p> <p>2.2. Favoriser la biodiversité et sensibiliser au respect de la nature – 1 M + 2 IM</p> <p>2.3. Mettre en œuvre des initiatives durables et créatives stimulant la protection des ressources, en particulier l'eau, et la gestion des déchets – 2 M + 3 IM</p>	<p>2. Soutenir une économie circulaire et les circuits courts - 10</p> <p>2.1. Promouvoir les activités, offres commerciales alternatives et emplois locaux – 3 M + 3 IM</p> <p>2.2. Encourager une agriculture locale, raisonnée et proche du consommateur, en valorisant notamment les produits locaux – 3 IM</p>

Programmation des projets du PCDR

Le travail de la CLDR pour choisir les projets du PCDR s'est organisé en trois temps :

- Parmi toutes les idées émises au cours de la consultation citoyenne, choix des projets sur base de critères et coups de cœur.
 - 15/10/2019, choix de projets matériels
 - 05/11/2019, choix de projets immatériels
- Approfondissement des projets sélectionnés
 - 03/12/2019, projets du pilier économique
 - 21/01/2020, projets du pilier environnemental
 - 04/02/2020, projets du pilier social
- Programmation des projets du PCDR – ce jour : répartition en lots :
 - Lot 0 : projets en cours ou réalisés durant l'opération de développement rural
 - Lot 1 : projets prioritaires à réaliser dans les 3 ans ; ces fiches disposent d'une description détaillée, d'estimations et d'esquisses d'aménagement.
 - Lot 2 : projets à moyen terme, jusqu'à 6 ans ; ce sont des fiches descriptives assez abouties.
 - Lot 3 : projets à long terme, jusqu'à 10 ans ; ces projets sont brièvement expliqués et argumentés.

Méthode de travail

- La réflexion se fera en deux temps : la programmation des projets matériels, suivie de celle des projets immatériels.
- Les membres de la CLDR sont invités à se diviser en groupes de 4 personnes, avec un carton chiffré.
- Ce qui est attendu de la CLDR :
 - Choix de 2 projets pour le lot 1.
 - Sélection de 10 projets pour le lot 2.
 - Identification de projets à supprimer.
 - Les projets restant étant d'office classés dans le lot 3.
- Matériel disponible :
 - ✓ Chaque groupe dispose d'une grille reprenant tous les projets matériels et immatériels, croisés avec différents champs :
 - Projet repris au PCDR de 2005 ?
 - Localisation
 - Lien avec les objectifs de développement, par pilier
 - Terme identifié lors des réunions d'approfondissement des projets
 - Critères d'analyse :
 - Projet clair : Suffisamment précis, dont les affectations et périmètres sont bien définis
 - Pertinent : Qui répond particulièrement bien aux besoins de la population et à la stratégie (plusieurs objectifs atteints ?)
 - Important : Qui s'adresse à un large public et vise le collectif
 - Réalisable par la Commune : Sur lequel la Commune a la mainmise
 - CLDR ? : Projet immatériel pour lequel la CLDR peut être associée lors de sa mise en oeuvre
 - De manière indicative : Projet potentiellement subsidiable en DR
 - ✓ Les fiches-projets détaillées issues des différents groupes d'approfondissement des projets sont mises à disposition.
 - ✓ Tous les projets sont repris sur des fiches en carton, que les groupes répartissent par lot.
- Une mise en commun est faite après les choix des projets matériels et immatériels. Tout d'abord, chaque groupe cite les projets retenus pour le lot 1, ensuite pour le lot 2 et finalement les projets abandonnés ou en cours.

Programmation des projets matériels : résultats

Lot 1

Pilier social – 4 choix pour **2 projets**

- Aménager une maison rurale multiservices et des logements adaptés aux différentes générations à l'Eldo + créer une halle pour marchés couverts – 3*
- Rénover la maison de village de Warnach et aménager ses abords – 1*

Remarque : L'Eldo, selon les affectations, est classé dans les piliers social et économique. Il s'agit d'un seul projet, pour lequel il faudra préciser les fonctions.

Pilier environnemental – 3 choix pour **3 projets**

- Créer des espaces de convivialité – 1*
- Créer un espace de convivialité avec kiosque (local de rencontres), plaine de jeux, BBQ,... à Wisembach - 1*
- Développer le site de Oisefagne : verger partagé, point de vue,... - 1*

Pilier économique – 1 choix pour **1 projets**

- Créer des espaces d'accueil pour indépendants et des ateliers ruraux – 1*

Lot 2

Pilier social – 10 choix pour **6 projets => 5 projets**

- Créer des logements sociaux abordables – 2*
- Créer des logements tremplins – 1*
- Créer des maisonnettes pour aînés – 1*
- Créer des PISQ ou des terrains multisport (couvert) – 3*
- Rénover la maison de village de Warnach et aménager ses abords – 2*
- Rénover la maison de village de Menufontaine – 1*

Pilier environnemental – 23 choix pour **13 projets => 11 projets**

- Cœur de village : aménager la placette devant l'église de Tintange – 2*
- Cœur de village : aménager le terrain près de l'église à Sainlez – 1*
- Créer des espaces de convivialité – 2*
- Créer un espace de convivialité avec kiosque (local de rencontres), plaine de jeux, BBQ,... à Wisembach - 2*
- Créer des plaines de jeux – 2*
- Créer des effets de porte à l'entrée des villages avec un élément végétal – 3*
- Valoriser et sauvegarder le patrimoine local : patrimoine lié à l'eau, religieux, lié à l'histoire des villages, murs en pierre sèche – 3*
- Vitrine de la vie lors WWII – 1*
- Installer une borne de recharge pour les véhicules électriques à Fauvillers et à Sainlez – 1*
- Développer un réseau de bornes de recharge pour les vélos électriques - 1*
- Créer une unité de biogaz – 1*
- Mettre en place des réseaux de chaleur – 1*
- Aménager des points de vue / reconstituer les bocages – 3*

Pilier économique – 8 choix pour **5 projets => 4 projets**

- Équiper le Ravel et ses abords – 2*
- Aménager des pistes cyclables – 3*
- Aménager des zones de covoiturage – 1*
- Créer des espaces d'accueil pour indépendants et des ateliers ruraux – 1*
- Développer la zone de loisirs à Wisembach – 1*

Remarque : Les projets en italiques ont déjà été sélectionnés pour le lot 1.

Projets abandonnés

- Remettre à neuf le local des jeunes au rez de la maison de village de Hollange – 2*
- Créer une infrastructure sportive centrale – 3*
- Améliorer l'assainissement des eaux usées sur le territoire communal – 1*

Lot 3

Pilier social

- Créer des logements pour aînés
- Créer un skate park à Fauvillers

Pilier environnemental

- Cœur de village : aménager la placette en face de l'ancienne école à Hollange
- Cœur de village : aménager le cœur de Fauvillers
- Refaire le pont de Romeldange et valoriser le site (accord avec GDL) / festivités autour des bornes frontières / valoriser le site de confluence entre le Surbach et la Sûre

Programmation des projets immatériels : résultats

Lot 1

Pilier social – 3 choix pour 2 projets

- Soutenir le milieu associatif : coordonner les dynamiques associatives locales / inciter au bénévolat / apporter un soutien logistique aux associations / favoriser le maintien des associations existantes et attirer les jeunes – 2*
- Créer un pôle culturel; développer l'offre culturelle – 1*

Pilier environnemental – 1 choix pour 1 projet

- Constituer une zone d'exclusion des pesticides – 1*

Pilier économique – 4 choix pour 4 projets

- Résoudre les problèmes de sécurité routière, via le budget alloué à la Commission sécurité routière – 1*
- Créer de l'emploi en activant la ZAEM – 1*
- Développer le tourisme : améliorer l'accueil touristique ; promouvoir le territoire ; produits d'appel – 1*
- Encourager les productions alimentaires locales en développant les circuits courts ; relancer les commerces de proximité; faire connaître les producteurs locaux – 1*

Lot 2

Pilier social – 14 choix pour 9 projets => 7 projets

- Augmenter l'offre de services pour les aînés – 1*
- Développer l'apprentissage des langues sur la commune – 2*
- Développer les possibilités d'habitat léger ou de Tiny House / maison adaptable aux différents âges et circonstances de la vie – 1*
- Développer une politique de Commune en santé / assurer des services médicaux d'urgence – 1*
- Créer un pôle culturel; développer l'offre culturelle – 1*
- Encourager les pratiques sportives sur le territoire communal – 3*
- Soutenir le milieu associatif : coordonner les dynamiques associatives locales / inciter au bénévolat / apporter un soutien logistique aux associations / favoriser le maintien des associations existantes et attirer les jeunes – 2*
- Renforcer la cohésion sociale – 1*
- Favoriser l'émergence d'une identité communale – 2*

Pilier environnemental – 13 choix pour 7 projets

- Embellir et fleurir les abords des sites patrimoniaux / faire parler les maisons / balade le long de la Sûre à Tintange / journées du patrimoine / soigner la communication pour sensibiliser à la richesse du patrimoine local / informer sur les appels à projets et les aides PPPW + sensibiliser les propriétaires / créer un événement autour des 80 ans WWII – 1*
- Réduire la consommation des bâtiments publics; initier aux bonnes pratiques; sensibiliser aux consommations – 1*
- Mettre en œuvre les projets du PAED – 1*
- Mener des actions en faveur de la nature : actions pour les haies et prairies; plantations; verger partagé à Oisefagne; PCDN - en lien avec le PNHSFA; plan de gestion différenciée; sensibilisation des enfants - 4*
- Commune Zéro-déchet – 2*
- Mettre en place des actions pour améliorer la propreté de l'espace public – 2*
- Mettre en place des actions pour lutter contre la pollution de l'eau – 2*

Pilier économique – 16 choix pour 9 projets => 6 projets

- Créer un groupe citoyen autour de la mobilité douce – 3*
- Favoriser les déplacements groupés – 1*
- Améliorer la mobilité et la desserte en transport public – 1*
- *Créer de l'emploi en activant la ZAEM – 1**
- *Développer le tourisme : améliorer l'accueil touristique ; promouvoir le territoire ; produits d'appel – 2**
- Promouvoir et entretenir les chemins de promenade – 3*
- *Encourager les productions alimentaires locales en développant les circuits courts ; relancer les commerces de proximité; faire connaître les producteurs locaux – 1**
- Accompagner et soutenir les agriculteurs locaux; sensibiliser le monde agricole aux enjeux environnementaux – 3*
- Sensibiliser les citoyens au monde agricole – 1*

Projets abandonnés

- Disposer de places d'accueil de l'autre côté de la N4 – 2* → dépend de l'initiative privée.

Lot 3

Pilier environnemental

- Organiser des festivités autour des bornes frontières / valoriser le site de confluence entre le Surbach et la Sûre

Pilier économique

- Favoriser l'usage du vélo
- Développer l'économie circulaire, la transition et les liens citoyens

Et la suite...

Le programme de travail de la CLDR pour les 6 prochains mois :

- Approfondissements des projets du lot 1
- Programmation triennale DR, défi, lot 0
- Rédaction et relecture du PCDR
- Approbation du PCDR

+ la mise en œuvre de l'appel à projets « recensement du petit patrimoine »

Accès à l'information

Trois médias ont été mis en place afin de permettre à chacun de suivre l'opération de développement rural :

- Le site internet www.pcdr-fauvillers.info : où figurent les informations sur le développement rural, sur l'état d'avancement de l'opération, ainsi que différents documents utiles, tels que les calendriers, comptes rendus, documents préparatoires,....
- La page Facebook [PCDR Fauvillers](https://www.facebook.com/PCDR-Fauvillers) : pour des informations sur les réunions et la dynamique locale. Celle-ci n'est plus alimentée que ponctuellement, en fonction des événements, puisque la réflexion est menée actuellement en CLDR.
- La plateforme de consultation numérique participation.frw.be permet de prendre connaissance de toutes les idées proposées lors des réunions et de consulter les commentaires et réactions des habitants de la commune.

Sophie Orban et Clémentine Descamps,
Agents de développement FRW

Participants à la réunion de CLDR du 03/03/2020

Présents

Titre	Nom	Prénom	Village
M.	Bastin	Fabrice	Burnon
Mme	Blanjean	Anne	Hollange
M.	Chetter	Geoffrey	Honville
Mme	Fluzin	Sandy	Menufontaine
Mme	Gangler	Chantal	Tintange
M.	Goffin	Baudouin	Honville
Mme	Goossens	Sonia	Hotte
M.	Grandjenet	Erwin	Warnach
M.	Holtz	Joseph	Tintange
Mme	Hubart	Agnès	Warnach
Mme	Jacquet	Marie-Laure	Wisembach
M.	Jumpertz	Jean-Michel	Fauvillers
Mme	Lemaitre	Annette	Strainchamps
M.	Massaux	Vincent	Wisembach
Mme	Tribolet	Adeline	Bodange

Excusés

Titre	Nom	Prénom	Village
M.	Besseling	Julien	Honville
Mme	Colson	Agnès	Fauvillers
Mme	Erneux-Yernaux	Françoise	Strainchamps
M.	Gengler	Olivier	Bodange
Mme	Manche	Laurence	Hotte
Mme	Maont	Evelyne	Menufontaine
Mme	Mariscal	Geneviève	Bodange
Mme	Peiffer	Valérie	Sainlez
M.	Stilmant	Nicolas	Fauvillers
M.	Strape	Lionel	Malmaison
M.	Thomas	Robert	Tintange
Mme	Toussaint	Sylvie	Strainchamps
M.	Verbauwhede	Philippe	Bodange